

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 septembre 2016

L'an deux mille seize et le seize septembre, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Montreuil aux Lions, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15.

Date de convocation du conseil municipal : 12 septembre 2016.

Présents : Monsieur Olivier DEVRON, Monsieur Christian REGAL, Monsieur Pierre SAROUL, Madame Frédérique ANORGA, Monsieur Charles BENOIT, Monsieur Jean Pierre DER SARKISSIAN, Monsieur Martial DUMONT, Monsieur Gerard THERON, Madame Patricia LAMI, Madame Stephanie GUEMMI, Madame Virginie SEDYKH, Monsieur Alexandre MATRAS.

Absents excusés représentés : Madame Catherine CHARLES ALFRED par Monsieur Christian REGAL Madame Martine LOISEL par Madame Frédérique ANORGA Madame Maureen LEAL par Monsieur Alexandre MATRAS.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian REGAL.

La séance est ouverte à 20h30

donne lecture du compte-rendu du 09 juillet 2016

Commande groupée papier Etat Civil 2017

Monsieur le Maire informe que la commune a passé une commande groupée de papier d'Etat Civil avec les communes ci-dessous afin de limiter les frais de gestion et de port.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un titre de recettes sera émis à chaque commune afin de facturer les sommes dues.

La facture d'un montant de 84.58 € est répartie de la manière suivante :

- Coupru	8.36 €	- Domptin	12.40 €
- Montfaucon	9.72 €	- Montreuil aux Lions	15.61 €
- Viels-Maisons	19.62 €	- Bézu-le-Guéry	18.87 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne pouvoir au Maire afin de signer tous les documents nécessaires.

Appel à cotisation - Mission Coteaux

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu par l'association Coteaux, Maisons et caves de Champagne - Patrimoine Mondial, pour un appel à cotisation.

Cette cotisation a pour but, entre autres, de soutenir l'association en vue des dossiers sur la valorisation des coteaux mais aussi un soutien envers les adhérents pour les projets d'urbanisme, éoliens et révision du plan local d'urbanisme.

La cotisation s'élève à 0.50 cts par habitants.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent l'appel à cotisation avec 14 pour et 1 abstention (Mme Virginie SEDYKH).

Décision modificative au Budget Primitif

Monsieur le Maire demande d'effectuer une décision modificative au budget afin de régler la facture de l'USEDA d'un montant de 1 538.46 € à l'opération 0042.

Monsieur le Maire propose la décision modificative ci-dessous :

- | | |
|--|-----------|
| - Opération 0032 - compte 2031 - Travaux église intérieurs | - 1 500 € |
| - Opération 0042 - compte 204181 - EP + illuminations | + 1500 € |

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent la décision ci-dessus.

Restauration à l'identique des vitraux losangés baie 0 de l'église

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commune est bénéficiaire d'une subvention de la Préfecture concernant la restauration des vitraux losangés baie 0 de l'église.

Un devis a été établi par Monsieur Didier QUENTIN pour un montant de 15 771.31 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil :

- acceptent le devis de Monsieur Didier QUENTIN pour la restauration des vitraux losangés d'un montant de 15 771.31 € TTC,
- donnent tout pouvoir à Monsieur le Maire concernant ces travaux.

Une subvention de la DRAC de 5 257 € viendra aider cette restauration.

Demande de subvention auprès du Département - Restauration de l'église - Maîtrise d'oeuvre

Monsieur le Maire présente les missions du groupement de Maîtrise d'Oeuvre de Monsieur Vincent BRUNELLE, Architecte et Monsieur Gilles LINDEMANN, Economiste de la construction, concernant les travaux de l'église.

Les missions proposées sont les suivantes :

- AVP-DECLARATION DE TRAVAUX-PRO/DCE-ACT

Le montant des missions ci-dessus est de 20 168.65 € HT pour la tranche ferme des travaux.

Le plan de financement pour les missions se décompose comme suit :

- Total HT :	20 168.65 €
- Subvention DRAC 50 % :	10 084.32 €
- Subvention du Département 26 % :	5 243.85 €
- Participation de la commune :	4 840.48 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil :

- Mandatent Monsieur Vincent BRUNELLE pour les missions ci-dessus,
- Demandent auprès du Département une subvention à hauteur de 26% du montant HT des missions,
- Acceptent le plan de financement ci-dessus.

Tarifs Salle Polyvalente et Règlement intérieur

Monsieur le Maire propose un nouveau règlement intérieur concernant la salle polyvalente ainsi que des nouveaux tarifs.

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants :

Résidents :	350 € le week-end + 600 € de caution
Non Résidents :	650 € le week-end + 1 000 € de caution
Vaisselle	25 € par tranche de 25 personnes

Après lecture du nouveau règlement et des nouveaux tarifs, les membres du Conseil :

- approuvent le nouveau règlement à compter du 01 janvier 2017
- acceptent la nouvelle tarification à compter du 01 janvier 2017

Contrat Emploi Avenir

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer un Contrat d'Emploi Avenir avec l'Etat à compter du 20 septembre 2016 au 19 septembre 2017, pour pourvoir le poste d'ATSEM en classe de Grande Section/CE2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne pouvoir au Maire afin de signer toutes les pièces afférentes au Contrat d'Emploi Avenir.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe de l'avancement de la reconnaissance en l'état de catastrophe naturelle pour la commune. Un courrier a été fait par la DREAL pour avoir des informations complémentaires. Nous sommes toujours dans l'attente. Monsieur SAROUL fait remarquer que la commune de Brasles a été reconnue en l'état de catastrophe naturelle car la pluviométrie a été plus importante. Monsieur Cordier informe qu'il existe une estimation de la pluviométrie avec les relais téléphoniques. Se renseigner auprès des différents opérateurs.

Monsieur le Maire fait le point des travaux sur l'autoroute A4. La commune a eu une réaction rapide afin de mettre en place avec la SANEF des mesures de sécurité maximum. Le dossier a été envoyé à la Préfecture afin de recevoir un avis. La Préfecture a émis un avis défavorable sur le plan de sécurité proposé. Elle estime que la signalisation est trop abondante que la population risque de s'y perdre. Une signalisation a été minimisée de sa propre autorité par la SANEF. Une 2ème réunion est prévue le 20 septembre pour l'emplacement du radar demandé en août.

Monsieur le Maire a prit contact avec l'USEDA pour le haut débit. Une convention entre l'USEDA et la Communauté de Communes de Charly-sur-Marne va être signée. Dès réception de la convention, l'USEDA passe commande auprès des différents fournisseurs. La commune devrait être équipée avant fin 2017, afin d'obtenir l'augmentation du débit. La commune est un point de raccordement qui sera relié à la fibre optique à terme.

Monsieur le Maire informe que la mairie sera fermée les samedis 12 novembre, 24 décembre. Elle sera ouverte le samedi 31 décembre de 9h à 12h pour les inscriptions sur les listes électorales.

Monsieur SAROUL fait le point sur les divers travaux sur la commune :

Rue du Pipet. Ces travaux sont commandés par l'USESA pour le changement des canalisations d'eau. L'entreprise retenue pour effectuer les travaux est TPA. Le 1er jour un incident a eu lieu. Un camion s'est couché sur le flan lors d'une livraison de sable. Le chauffeur s'en sort avec 3 côtes de cassées.

Chemin du Moulin à vent. Une grille d'empierrement va être installée suite aux dernières inondations.

Rue d'Haloup. Des travaux de voiries ont été faits suite aux intempéries.

Rue de Pisseloup. Les travaux sont terminés.

Un STOP a été installé au croisement de la rue d'Haloup et des Templiers afin de ralentir les automobilistes. Une campagne de stationnement gênants va être faite car des problèmes de circulation ont été constatés notamment pour le car scolaire.

Monsieur le Maire souhaite apporter quelques précisions sur le transport des élèves vers la piscine. Il rappelle que le Département subventionnait le transport des élèves vers les piscines, pour les écoles qui effectuaient au minimum 10 séances et au maximum 15 séances. Il s'avère que l'école n'effectuait que 7 séances. La commune ne pouvait pas prétendre à une subvention. Monsieur le Maire a fait un courrier à la directrice afin d'expliquer le problème et qu'à l'avenir il serait souhaitable d'effectuer 10 séances sinon le coût du transport à la charge de la commune serait déduit de la subvention communale.

Monsieur le Maire informe que le problème ne se posera plus car la loi NOTRe stipule, que le Conseil Départemental ne subventionne plus les communes.

De ce fait, Monsieur le Maire confirme que le transport vers les piscines sera pris en charge par la commune.

Monsieur le Maire informe que Monsieur le Sous-Préfet ainsi que la gendarmerie viennent en mairie le mardi 20 septembre à 17h. Cette visite est essentiellement pour l'organisation de la brocante de l'association S.A.G.E.S du 09 octobre 2016. Plusieurs possibilités ont été envisagées.

Monsieur SAROUL signale la recrudescence des feux sur la commune de jour comme de nuit. Il signale également plusieurs dépôts sauvages. A chaque dépôt sauvage une plainte est déposée par la Communauté de Communes de Charly-sur-Marne et les personnes responsables sont verbalisées.

Monsieur SAROUL informe que l'entreprise SAS VM a réalisé un rétrécissement de la chaussée rue de Pisseloup pour obliger les automobilistes à emprunter le ralentisseur. Les panneaux de signalisation ont été commandés.

Monsieur le Maire informe l'assemblée sur les points suivants :

- Changement de l'éclairage de la Salle Polyvalente. Les travaux seront terminés la semaine prochaine.
- Changement du filet au city stade. La commande est en cours.
- L'abri pour la cour de l'école Préfa est en instance du choix de la couleur. La pose se fera certainement pendant les vacances de printemps.

Mme DALENÇON prends la parole et demande des informations sur les points suivants :

- Demande la date pour les réparations sur le portail de l'école. Les enseignants se plaignent que le portail soit difficile à ouvrir et fermer. Monsieur le Maire prend note.
- Souhaite savoir si la personne recrutée en contrat Emploi Avenir pour l'aide auprès de Monsieur CLERBOIS est diplômée. Monsieur le Maire répond par l'affirmative.
- Demande des précisions concernant la journée "Coteaux propres" organisée par l'Association Coteaux, Maisons et caves de Champagne. Monsieur le Maire précise que le principe est de nettoyer les coteaux et leurs abords suite aux vendanges. La journée est prévue le 15 octobre 2016.

Mr CORDIER informe qu'une réunion d'information a eu lieu à Charly-sur-Marne, concernant la surveillance du vignoble. Signaler tout comportement suspect à la gendarmerie.

Monsieur le Maire rappelle le point abordé par Mr CORDIER lors du dernier conseil concernant les agriculteurs en danger. Il s'avère que la récolte de cette année a été très mauvaise avec des revenus parfois diminués de plus de 50%.

Mme DUEDAL de l'association les Lionceaux demande si les directives de sécurité sont applicables pour leur bourses aux vêtements. Monsieur le Maire répond qu'il n'a pas de consignes particulières, mais ce point sera évoqué avec la Sous-Préfecture le 20 septembre.

A 21h20 l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

Vu par Nous, Olivier DEVRON, Maire de la commune de Montreuil aux Lions, pour être affiché le 21 septembre 2016, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Olivier DEVRON

